



---

FNB d'actions américaines avec marge de protection  
échéant en février Cboe Vest First Trust • FEBB.F

---

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds  
30 juin 2020

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

## **RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2020**

### **FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires non audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds Pour la période close le 30 juin 2020

---

### Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust** (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un rendement (avant les frais et les taxes et impôts) qui correspond à celui du fonds SPDR<sup>MD</sup> S&P 500<sup>MD</sup> ETF Trust (le « FNB sous-jacent ») jusqu'à concurrence d'un plafond de 10,75 % (avant les frais et les taxes et impôts), tout en appliquant une marge de protection touchant la première tranche de 10 % (avant les frais et les taxes et impôts) de la baisse du cours du FNB sous-jacent, au cours d'une période d'environ un an allant du troisième vendredi de février d'une année jusqu'aux environs du troisième vendredi de février de l'année suivante (chacune, une « période de résultat cible »).

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB investira, dans les conditions normales du marché, la quasi-totalité de son actif dans des options Flexible EXchange® (les « options FLEX »), lesquelles reflètent le rendement du FNB sous-jacent. L'objectif de placement du FNB sous-jacent consiste à produire des résultats de placement qui, avant les frais, correspondent généralement au cours et au rendement de l'indice S&P 500<sup>MD</sup>.

Les options FLEX sont des contrats personnalisés sur des titres ou des options indicelles qui se négocient à une bourse de valeurs et qui donnent aux investisseurs la possibilité de personnaliser les principales modalités de leurs contrats comme les prix d'exercice, les styles et les dates d'échéance.

Le FNB cherchera généralement à couvrir par rapport au dollar canadien la quasi-totalité de son exposition au dollar américain associée aux placements de son portefeuille liés aux parts couvertes.

Même si le FNB First Trust compte deux catégories de parts, soit les « parts\* » et les « parts couvertes », le FNB First Trust n'offre actuellement que les parts couvertes, qui sont inscrites à la TSX sous le symbole FEBB.F.

\* Les parts du FNB First Trust étaient admissibles à des fins de placement en vertu d'un prospectus daté du 12 février 2020 et modifié le 25 février 2020. À la date du présent rapport de la direction sur le rendement du fonds, le FNB First Trust n'a offert aucune part au public. Le FNB First Trust n'a effectué aucune opération ni entrepris d'autres activités à l'égard des parts au cours de la période close le 30 juin 2020. Par conséquent, le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds ne contient aucun fait saillant de nature financière ni commentaire de la direction sur les parts.

### Risque

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust. Au cours de l'exercice, aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

### Résultats d'exploitation

#### Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 30 juin 2020 était de 1 423 861 \$, ou 28,48 \$ par part.

Le FNB First Trust n'a pas versé de distribution en trésorerie pour la période allant du 25 février 2020 (début des activités) au 30 juin 2020 et n'a pas déclaré de distribution en trésorerie pour la date de clôture des registres, soit le 30 juin 2020.

#### Rendement des placements

Le FNB First Trust a dégagé un rendement de -2,69 % pour la période close le 30 juin 2020. Ce rendement est comparé à celui de l'indice S&P 500 Price Return (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de référence »), soit un rendement total de -4,47 %. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

---

# FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2020

---

Le FNB First Trust détient une combinaison de quatre positions en options FLEX dans le FNB sous-jacent et d'un contrat de change à terme. Le contrat de change à terme est en position vendeur en dollars américains et en position acheteur en dollars canadiens et il vise à réduire au minimum l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le rendement du FNB First Trust.

Avant les dates d'expiration des options FLEX, soit la date annuelle de refixation du 19 février 2021, le rendement combiné des positions en options dépendra, en grande partie, a) du rendement du FNB sous-jacent, b) de l'écoulement du temps restant avant la date d'expiration des options (la date annuelle de refixation) et c) des changements de perspectives du marché à l'égard de la volatilité future du FNB sous-jacent. Nous estimons que, pour la période couverte par le présent rapport, la détention des options avait une incidence d'environ -3,46 % sur le rendement du FNB First Trust.

Le coût (ou l'économie) lié(e) à la détention des contrats de change à terme pour le FNB First Trust dépend en partie de l'écart entre les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis. Nous estimons que, pour la période couverte par le présent rapport, la détention des contrats de change à terme avait une incidence d'environ -0,06 % sur le rendement du FNB First Trust.

Finalement, nous estimons que, pour la période couverte par le présent rapport, les charges et les impôts (la TVH) avaient une incidence d'environ -0,34 % sur le rendement du FNB First Trust.

### Faits récents

Le rendement du FNB First Trust dépend du rendement du cours du fonds SPY, soit le FNB sous-jacent, ainsi que du coût du contrat de change à terme, qui est basé sur les écarts de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.

Les marchés des capitaux ont réagi vivement aux informations portant sur le virus et sur ses répercussions économiques potentielles. Les effets possibles du virus sur le rendement du cours du fonds SPY ou sur les écarts de taux d'intérêt peuvent également influencer sur le rendement du FNB First Trust. Il est impossible de cerner et de quantifier avec précision les répercussions de la COVID-19 sur ces deux éléments. Néanmoins, le sous-conseiller du FNB First Trust croit que le redressement du fonds SPY au deuxième trimestre est en partie attribuable au fait que les intervenants du marché ont compris que le recul du marché boursier au premier trimestre avait été exagéré, ainsi qu'aux mesures de relance monétaire et budgétaire considérables mises en place par les gouvernements partout dans le monde en réaction à la dégradation de la conjoncture économique.

En réaction aux risques liés à la pandémie de COVID-19, le sous-conseiller du FNB First Trust, CBOE Vest, a pris certaines mesures pour en réduire au minimum l'incidence sur la gestion du FNB First Trust :

- À partir du 28 février 2020, le sous-conseiller a commencé à demander à ses employés de travailler de la maison à tour de rôle. À partir du 5 mars 2020, le sous-conseiller a adopté une politique autorisant les employés à travailler de la maison sur une base volontaire. À partir du 12 mars 2020, tous les employés du sous-conseiller ont commencé à travailler de la maison, à une exception près. Du 28 février 2020 au 12 mars 2020, tous les employés ont eu la chance de travailler de la maison, ce qui a permis au sous-conseiller de tester et d'améliorer ses systèmes de télétravail et de continuité des activités.
- L'ensemble des systèmes de gestion de portefeuille sont actuellement en fonction, conformément aux plans du sous-conseiller en matière de télétravail et de continuité des activités. Le sous-conseiller a également effectué des mises à niveau de ses systèmes de technologie et de communication afin de permettre le télétravail à long terme, et il a adopté de nouvelles politiques en matière de communication afin de favoriser des pratiques rigoureuses pendant le télétravail. Le cadre de travail actuel atténue les risques liés à la santé des employés et réduit le risque systématique qui pèse sur la gestion du FNB First Trust.

---

**FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour la période close le 30 juin 2020**

---

**Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust. En outre, First Trust Capital Partners, LLC, une société affiliée du gestionnaire, détient une participation de 44,3 % (et 49,3 % des droits de vote) dans Cboe Vest Group Inc., la société de portefeuille qui détient Cboe Vest Financial LLC, le sous-conseiller du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

# FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2020

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours de la période. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités du FNB First Trust pour la période close le 30 juin 2020.

#### Valeur liquidative par part

FEBB.F	30 juin 2020
Valeur liquidative au début de la période <sup>1</sup>	30,00 \$ <sup>a)</sup>
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	–
Total des charges	(0,10)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période	(1,12)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période	(0,28)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	(1,50) \$
Distributions :	
À même le revenu (excluant les dividendes)	–
À même les dividendes	–
À même les gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	– \$
Valeur liquidative à la fin de la période <sup>4</sup>	28,48 \$

a) *Capitaux de lancement.*

1. *L'information vise la période allant du 25 février 2020 (début des activités) au 30 juin 2020 et elle a été préparée selon les normes IFRS.*
2. *La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.*
3. *Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.*
4. *Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.*

#### Ratios et données supplémentaires

FEBB.F	30 juin 2020
Valeur liquidative (en milliers)	1 424 \$
Nombre de parts en circulation	50 000
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,99 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,03 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,10 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	9,82 %
Valeur liquidative par part	28,48 \$

1. *Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.*
2. *Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.*
3. *Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période, et plus grande est la possibilité qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.*

---

# FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2020

---

#### Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,85 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

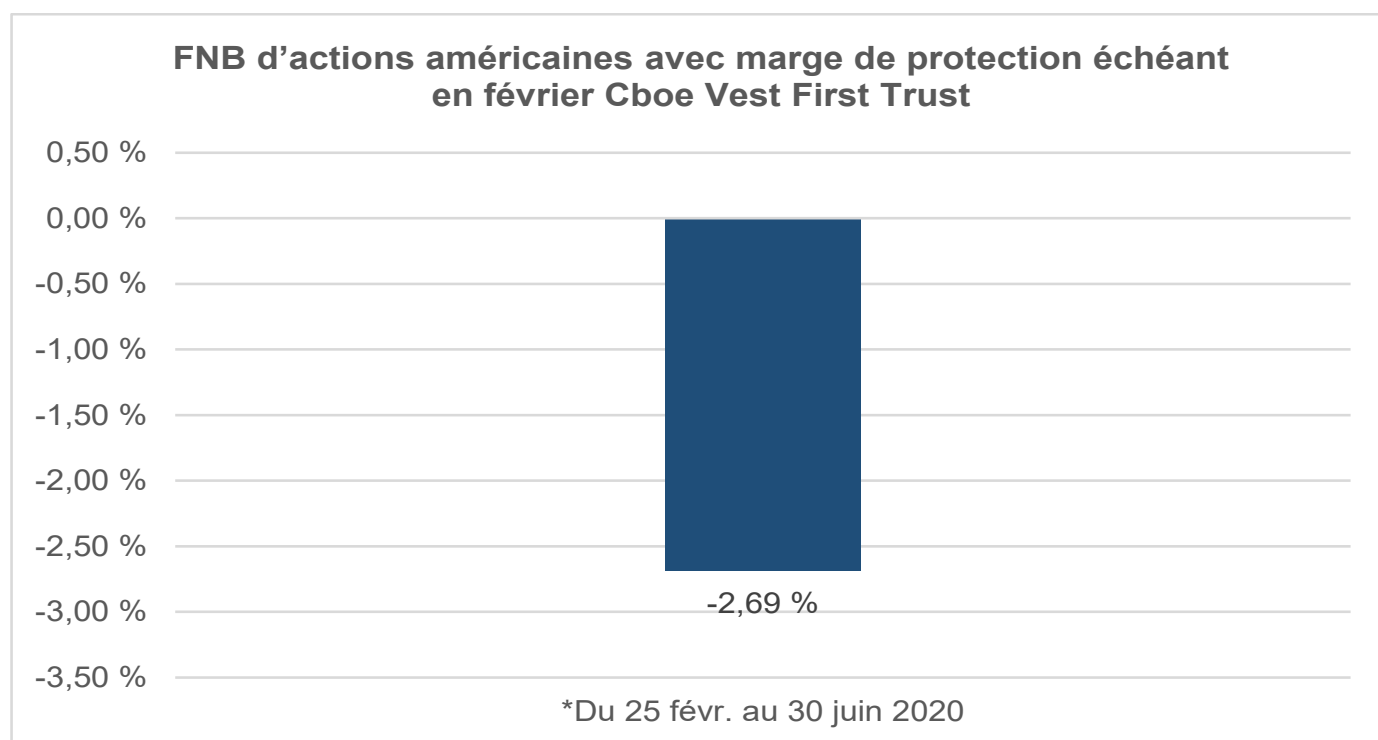
#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

##### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour la période allant du début des activités au 30 juin 2020 et montre l'évolution du rendement du fonds pour la période.



\* Début des activités du FNB First Trust : 25 février 2020



---

**FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en février Cboe Vest First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour la période close le 30 juin 2020**

---

**Aperçu du portefeuille**

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2020. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
2021-02-19 SPDR <sup>MD</sup> S&P 500 <sup>MD</sup> ETF Trust C 3,34	92,06 %
2021-02-19 SPDR <sup>MD</sup> S&P 500 <sup>MD</sup> ETF Trust P 333,49	12,06 %
2021-02-19 SPDR <sup>MD</sup> S&P 500 <sup>MD</sup> ETF Trust C 369,34	(0,55) %
2021-02-19 SPDR <sup>MD</sup> S&P 500 <sup>MD</sup> ETF Trust P 300,14	(7,10) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,12 %
Autres actifs, moins les passifs	0,41 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Composition du portefeuille**

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2020.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Options	96,47 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,12 %
Autres actifs, moins les passifs	0,41 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)